



## PROCÈS-VERBAL

des opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017 fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article 53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire

**Séance du 09 mai 2019**

**Tirage au sort pour la zone n° 1104 - Meaux**

Le 09 mai 2019, dans les locaux du ministère de la justice, sis 13 Place Vendôme – 75001 Paris, se sont déroulées, pour la zone n° 1104 - Meaux, les opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017 fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article 53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire.

Étaient présents lors des opérations de tirage au sort mentionnées au chapitre IV de l'arrêté susmentionné :

- M. Grégory DUGUÉ, rédacteur, premier secrétaire ;
- M. Thibaud BEDEL, rédacteur, second secrétaire ;
- Mme Olivia PINGRET, rapporteure de l'Autorité de la concurrence ;
- Mme Monique COLLIN, représentante du Conseil supérieur du notariat ;
- Mme Elodie GUENNEC, magistrate judiciaire en poste au Ministère de la Justice à la Direction des affaires civiles et du Sceau.

REC ON EP 05  
TS

La séance a débuté le 09 mai 2019 à .10. heures ...41.

\*  
\*      \*

Pour la zone considérée :

Le premier secrétaire de séance a compté ....23..... bulletins.

Le second secrétaire de séance a compté :

- .....31..... demandes de création d'offices enregistrées.
- .....8..... demandes n'ayant pas donné lieu à constitution d'un bulletin, se répartissant ainsi :
  - .....3..... demandes surnuméraires ;
  - .....5..... demandes ayant fait l'objet d'une renonciation ;
  - .....0..... demandes caduques.

Il a été constaté que le nombre de bulletins correspond / ~~ne correspond pas~~<sup>1</sup> au nombre de demandes enregistrées auquel a été soustrait celui des demandes n'ayant pas donné lieu à la constitution d'un bulletin.

*(en cas de non-concordance, il est indiqué les vérifications auxquelles il a été procédé. Si l'anomalie persiste, il est indiqué les conséquences qui en ont été tirées).*

---

<sup>1</sup> Rayer la mention inutile.

Les opérations de tirage au sort prévues au chapitre IV de l'arrêté susmentionné se sont déroulées comme suit :

*(les opérations sont décrites en précisant le nom des personnes y ayant procédé. En cas d'anomalie constatée, il est indiqué les vérifications effectuées la conclusion tirée quant à la validité des opérations déjà réalisées et, le cas échéant, la nécessité de les réitérer).*

Les personnes susmentionnées ont procédé / ~~n'ont pas procédé~~ aux opérations de tirage au sort conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 janvier 2017.

Les demandes ayant donné lieu à la constitution d'un bulletin ont été classées comme indiqué dans le tableau ci-dessous<sup>2</sup> :

N° de zone	N° de demande	Horodatage	Classement après tirage au sort
1104	00051497	01/02/2019 14:01:08.161710	9
1104	00051969	01/02/2019 14:01:33.418203	19
1104	00052019	01/02/2019 14:01:36.127607	20
1104	00053960	01/02/2019 14:03:45.205991	10
1104	00054534	01/02/2019 14:04:36.062419	1
1104	00054804	01/02/2019 14:05:01.308803	8
1104	00055386	01/02/2019 14:06:02.909687	6
1104	00055547	01/02/2019 14:06:22.784056	17
1104	00057103	01/02/2019 14:10:15.680308	23
1104	00058696	01/02/2019 14:15:57.546888	18
1104	00059833	01/02/2019 14:22:20.484895	4
1104	00059834	01/02/2019 14:22:20.600567	3
1104	00060439	01/02/2019 14:26:55.253344	22
1104	00061321	01/02/2019 14:35:58.724196	2
1104	00062695	01/02/2019 14:59:29.911550	21
1104	00063723	01/02/2019 15:23:22.685005	13
1104	00064580	01/02/2019 15:49:39.352547	7
1104	00064602	01/02/2019 15:50:35.495852	14
1104	00065220	01/02/2019 16:15:54.662431	12
1104	00069393	01/02/2019 20:37:36.582077	11
1104	00069657	01/02/2019 20:59:28.562655	5

<sup>2</sup> Les trois premières colonnes du tableau sont pré-remplies avant le tirage au sort à partir de l'extraction de la liste mentionnée au V de l'article 6 de l'arrêté susmentionné à partir de laquelle les bulletins ont été constitués.

1104	00069837	01/02/2019 21:12:47.434031	16
1104	00071334	02/02/2019 00:44:44.428071	15

A l'issue du tirage au sort, il a été procédé aux opérations de vérification prévues à l'article 15 de l'arrêté susmentionné.

*(il est fait mention du résultat de ces vérifications. En cas de non concordance entre les classements inscrits sur le procès-verbal et sur le tableau de vérification, il est procédé conformément aux dispositions de l'article 15 de l'arrêté susmentionné).*

*Concordance vérifiée*

Observations complémentaires :

*(il sera fait mention, notamment, des éventuelles interruptions de séance et de la personne à laquelle la clé du local a été remise en application de l'article 17 de l'arrêté susmentionné)*

*néant*

La séance a été levée le 09 mai 2019 à ... heures ...

\*

\*

\*

Le présent procès-verbal sera publié sur le portail du ministère de la justice dédié aux officiers publics ou ministériels.

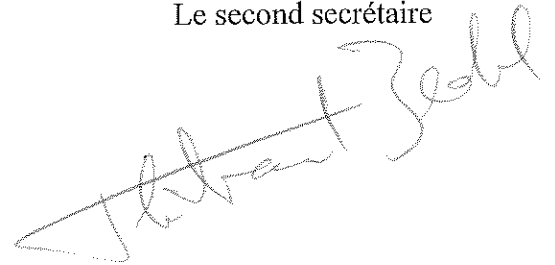
*MC AJ AP OS 5 TB*

Paris, le ..... 09 mai 2019 .....

Le premier secrétaire



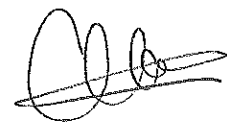
Le second secrétaire



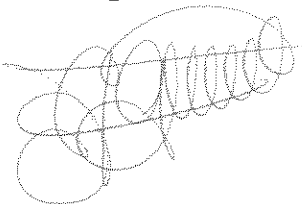
Le rapporteur de l'Autorité  
de la concurrence



Le représentant du Conseil  
supérieur du notariat



Le magistrat



**Zone 1104 - Meaux**  
Liste des demandes ayant fait l'objet d'une renonciation

Date de dépôt	Numéro demande	Date de la renonciation	Zone
01/02/2019 à 14:10:21.275254	57142	17 mars 2019	1104
01/02/2019 à 14:28:34.734139	60621	7 mars 2019	1104
01/02/2019 à 15:14:46.802726	63338	6 février 2019	1104
01/02/2019 à 20:20:05.331964	69144	26 février 2019	1104
02/02/2019 à 02:38:40.326248	71510	23 mars 2019	1104

Le chef du bureau de la gestion des officiers ministériels



Eric MARTIN-HERSENT

07 MAI 2019

**Zone 1104 - Meaux**  
Liste des demandes surnuméraires

Date de dépôt	Numéro demande	Zone	Numéro de la première demande horodatée par ce demandeur	Date de dépôt
01/02/2019 à 14:12:12.730886	57742	1104	51969	01/02/2019 à 14:01:33.418203
01/02/2019 à 14:13:46.566118	58185	1104	51969	01/02/2019 à 14:01:33.418203
02/02/2019 à 12:00:10.406024	73123	1104	69393	01/02/2019 à 20:37:36.582077

Le chef du bureau de la gestion des officiers ministériels



Eric MARTIN-HERSENT

07 MAI 2019



**Zone 1104 - Meaux**

Liste des demandes caduques article 51 et 52 du décret n°73-609

Date de Dépôt	Numéro demande	Zone	Motif
Etat néant			

Le chef du bureau de la gestion des officiers ministériels



Eric MARTIN-HERSENT

07 MAI 2019